



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
Entrée le :  
20 JUIN 2017  
3086

**Monsieur Mars Di Bartolomeo**  
**Président de la Chambre des Députés**  
**Luxembourg**

**Luxembourg, le 20 juin 2017**

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaiterais poser une question parlementaire à Monsieur le Ministre du Logement concernant la présidence du Fonds du Logement.

Au cours de ces derniers mois, le Fonds du Logement a dominé à maintes reprises l'actualité pour des problèmes de gouvernance. Après une vague de départ au cours des dernières semaines de plusieurs collaborateurs, il me revient que la Présidente du Comité directeur serait sur le point de démissionner de ses fonctions.

A la lumière de ces informations, je souhaiterais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Logement :

- Monsieur le Ministre peut-il confirmer les rumeurs selon lesquelles la Présidente du Comité directeur du Fonds du Logement serait sur le point de démissionner de ses fonctions ?
- Dans l'affirmative Monsieur le Ministre peut-il me fournir des précisions quant aux motifs de cette démission éventuelle ?
- Quelles en seraient les conséquences sur le fonctionnement du Fonds du Logement ?

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

**Marc Lies**  
**Député**



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère du Logement

**CHAMBRE DES DÉPUTÉS**

**Entrée le :**

**21 JUN 2017**

Luxembourg, le 21 JUN 2017

Monsieur Fernand ETGEN  
Ministre aux Relations avec le Parlement  
Service Central de Législation  
43, bd. F.-D. Roosevelt

L-2450 Luxembourg

Dossier suivi par:  
Jérôme KRIER  
☎ 247-84837

Ntr.réf.: 2017-3086-lettrans-RepMin\_SCL-CHD\_21-06-2017.doc/2017-JK

**Concerne:** Question parlementaire n°3086 du 20 juin 2017 posée par l'Honorable Député Marc LIES concernant la présidence du Fonds du Logement.

Monsieur le Ministre,

En réponse à votre courrier électronique de ce jour en relation avec l'objet sous rubrique, j'ai l'honneur de vous transmettre en annexe à la présente ma réponse à ladite question parlementaire.

Je vous saurais gré de bien vouloir la transmettre au Président de la Chambre des Députés.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre du Logement

Marc HANSEN

**Réponse du Ministre du Logement à la question parlementaire n°3086 du 20 juin 2017, posée par l'Honorable Député Marc LIES concernant le Fonds du logement.**

L'actuelle présidente du Fonds du Logement n'est pour des raisons de santé et familiales malheureusement plus disponible pour accomplir cette mission. L'Honorable député se renseigne quelles sont les conséquences sur le fonctionnement du Fonds du Logement. Il en résulterait que le Fonds du Logement n'aurait plus eu de président si une solution avait fait défaut. C'est pour cette raison que le Conseil de Gouvernement a décidé lors de sa séance d'aujourd'hui, de proposer au Grand-Duc de nommer Monsieur Claude Wagner comme président du Fonds du Logement.